

## THE RED HOT-ROC



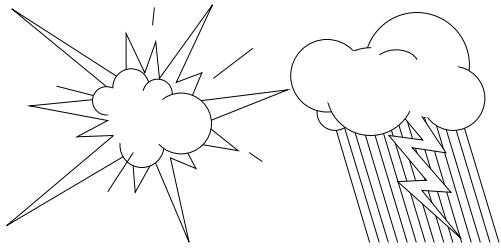
**NEWS PEPPERS**

**SEPTEMBRE 2015**

**Sommaire :**

Edito du Président  
Brèves de comptoir  
Topos  
Liste des adhérents  
Lettre de la FFME  
Bulletins de renouvellement  
Documents d'assurance





## **L'EDITO du Président :**

Comme chaque année, le journal de septembre étant consacré aux renouvellements d'adhésions, il me faut annoncer l'augmentation de cotisation ☺ ... En 2016 ce sera 1 € sur la licence adulte (qui passe de 60€ à 61€) ... mais stable pour la licence jeune (45€) et la licence famille (30€) !

Les finances du club permettent de limiter cette augmentation, (détaillée dans les "Brèves"), qui est en fait de 1,30€ sur toutes les licences !

Cet effort est particulièrement marqué sur la licence famille, fixée à prix coûtant, afin d'encourager l'adhésion des enfants et petits enfants des adhérents à un prix raisonnable (qui passe même à 22€ si vous ne prenez que la RC obligatoire).

Nous choisissons cette politique pour avoir le nombre minimum de 10 mineurs inscrits au club, afin de pouvoir déposer le dossier de subventions du CNDS!

Pour les clubs qui se sont spécialisés dans la garderie des tous petits le mercredi, et qui ne jurent que par leur compétitions "microbes" ... cela ne pose aucun problème ! Mais pour notre association qui se veut uniquement centrée sur les activités historiques des pratiques outdoor sans encadrement ... c'est un challenge!

L'an dernier, j'ai envoyé à chacun la licence en format pdf. C'est certes du travail mais je suis là pour ça ☺ ... Et donc je continuerai. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.

Chaque année, j'essaie de trouver pour cet édito des raisons de satisfaction dans la vie du club ... Pour 2016, quelques éléments à souligner!

L'équipement continue à Crept, ainsi que à Saint Crépin et à Kalymnos et les

rassemblements conviviaux que nous programmons sont suivis, toujours par les mêmes, et pas que pour pratiquer l'escalade ... !

Néanmoins il devient évident que les anciens sont moins actifs lors de ces corvées d'entretien des falaises ... excepté lors des pots qui clôturent ces journées!

Force est de constater que les adhérents vieillissent et sont logiquement moins motivés par des activités outdoor très régulières!

J'avoue n'avoir pas à disposition, la pilule de jeunesse, ... qui serait la seule solution efficace!

Notre cotisation très faible (presque uniquement le prix de la licence + l'assurance), permet néanmoins de garder des membres qui, s'il fallait prendre une cotisation club onéreuse, ne resteraient plus avec nous! Cette année, nous proposons (à contre coeur), une adhésion uniquement club, destinée aux rares adhérents qui désirent être licenciés ailleurs sans quitter Hot Roc!

Pour cause de retraite je suis moins présent dans la région ... donc moins disponible pour organiser.

Les journées Crept sont ainsi prises en charge par Jean-Noël BOURGEOIS, je tiens à souligner que toutes les bonnes volontés pour réaliser quelque chose entre Hot-Rockers sont plus que bienvenues!

Soyons forts et imaginatifs ... pour essayer de redonner vie au club! Se rendre utile en équipant des voies, en entretenant les sites, doit rester un motif de fierté!

Hot Roc reste ... un petit club, qui aux sources de sa création en 1986, regroupait déjà, des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement !

Bruno FARA



## VIE DU CLUB...

*Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale.*

### ✚ **IMPORTANT cette année (comme depuis cinq ans ... retraite oblige)**

*Le Président devant quitter la France de début octobre à mi-novembre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS avant début octobre** afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Pour ceux qui retardent l'envoi d'un chèque pour des raisons d'été festif ayant coïncé leurs finances ... qu'ils se rassurent, ils seront posés en banque fin novembre !*

✚ *Vous trouverez en annexe: La liste de tous les membres de Hot-Roc. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent... **TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez nous par un message ([hotroc@free.fr](mailto:hotroc@free.fr)).***

✚ *Nous étions **65 adhérents pour la saison 2015**, voir la liste (contre 65 en 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011, 52 en 2010, 55 en 2009 et 59 pour la saison 2008) ... nous restons donc stables. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Cette année l'adhésion des petits enfants de certains adhérents a compensé les départs des adultes !*

✚ *Les formulaires de renouvellements joints à ce journal, avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont assez simples à utiliser ... même les moins organisés devraient pouvoir retourner au club leur adhésion dans les délais ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !*

✚ *Vous trouverez, en plus des documents spécifiques à l'assurance, la copie du courrier fédéral adressé aux Présidents de club. Le document complet fait 13 pages, seules quelques-unes sont jointes à ce journal. Le document complet est visible sur le site du club : <http://hotroc.free.fr> . Sa lecture permettra de mieux connaître la Fédération, les détails du coût de la licence et de l'assurance et de cerner la politique Fédérale.*

✚ *L'assurance est de 11€ (elle augmente cette année de 1 €)... mais seule l'assurance RC (3€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E. Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours – frais de recherche – rapatriement), vous avez la possibilité de choisir que la RC sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement ! Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adepte !*

### ✚ **Mauvais point :**

*Le Président n'a plus la disponibilité pour éditer plusieurs journaux par an ! Du coup chaque journal de septembre reprend plus ou moins les nouvelles données dans les " news " du club, que chacun peut consulter (<http://hotroc.free.fr/news/page%20news.htm>) ... sans doute peu les lisent (de plus nous avons un adhérent qui n'a pas de connexion ... et oui ... ça existe encore !). Je fais donc ci-dessous un récapitulatif de la vie du club durant cette année:*

### ✚ **Bon point : WE 22/23 novembre 2014 "clean up day" à Crept!**

*Certes c'était en 2014, mais cette journée concernait la saison 2015 ... la météo étant avec nous , nous étions 15 membres du club, à avoir répondu présents : Renée et Bruno FARA, Laurent CHAPPAZ, Jean-Louis MILLION, Gilles CHATILLON, Gérard MOREL, Patrick ROUX, Françoise*



*ESPINOSA, Grégory PALLIERE, Nicolas SZAWROWSKI, Jean- Noël BOURGEOIS, Bernard NODIMAR, Alain BERTRAND, Anne Marie FRANCHINA et Didier CLARET TOURNIER  
Auxquels s'étaient joints 2 membres des Lycoses de Champagne: Jean Marc FRIGOLINI et François TUAILLON*

*Un gros travail de réfection de la terrasse au pied du nouveau secteur (Travaux d'hercule), où 4 voies nouvelles ont été nettoyées:... le secteur est à présent terminé! Des relais ont été changés et d'autres vérifiés ... notons que des relais neufs ont été posés par des inconnus dans les voies à droite du Triangle (dans Idéal et ses voisines)!*

*Le samedi soir une dizaine de hotrockers ont festoyé à la grotte, voire pour certains bivouaqué ... température printanière! Le dimanche ...grimpe à la falaise (présence de Mamad ARZY, Charles BUSTOS et Isabelle BOURGEOIS) ... les nouvelles voies étaient déjà prises d'assaut.*

*Suite à la demande des habitants de Crept, qui se plaignent des voitures égarées à la recherche du site d'escalade, des panneaux indiquant la direction de la falaise ont été réalisés par le club et remis à Monsieur Bonnard qui les a posés*

#### **✚ Bon point : il y a du monde à l'AG du club**

*Le vendredi 23 janvier 2015, se tenait notre assemblée générale 2014*

*Membres présents: FARA Bruno (Président), GUERIN Renée (Trésorière), PALLIERE Grégory (secrétaire adjoint), ARZI Mohammad, BERTRAND Alain, BOURGEOIS Jean-Noël, BOURGEOIS Isabelle, CHAPPAZ Laurent, CHATILLON Gilles, ESPINOSA Françoise, FLECHON Françoise, FLECHON Georges, FRANCHINA Anne-Marie, GAILLOT Robert, JOURJON Monique, Pierre LAHOZ, MILLION Jean Louis, MOREL Gérard, NODIMAR Bernard, ROUX Patrick, SZAWROWSKI Nicolas*

#### **✚ Bon point : WE 23, 24 et 25 mai 2015 en Ardèche**

*Nous étions 9 membres du club motivés par l'escalade ce WE de Pentecôte, nous nous sommes retrouvés en Ardèche, au camping le vieux vallon!*

*Au programme apéros et restos et un peu de grimpe au Grand Charmasson pour les uns et aux Branches pour certains! Du classique ... Un WE fort sympathique ...*

#### **✚ WE 6/7 juin 2015 nouveau "clean up day" à Crept!**

*Même le Président du CD01 (Denis Hodoul) s'est joint à nous pour entretenir les abords ...*

*A cause des températures caniculaires, nous n'avons pas été très efficaces, néanmoins les voies nouvelles ont été désherbées et une terrasse installée vers le secteur Ponchette gauche, le sentier a été entretenu (mais nous n'avons pas le rotofil ce WE ... cela nous a manqué).*

*Le dimanche nous avons prévu d'inspecter un éboulement signalé dans la voie "Le Viet Mine" par un internaute ... malheureusement une collective d'un club FFME de Dardilly squattait la grotte!*

*On y remontera donc ... du coup on a grimpé les voies nouvelles :*

*Pour des infos à ce sujet : <http://hotroc.free.fr/topo100.htm#crept> Repas chez mado le samedi soir ... bien sûr! Le club a participé, en offrant les boissons!*

*Membres présents à ce WE: BOURGEOIS Jean-Noël, BOURGEOIS Isabelle, CHAPPAZ Laurent, CHATILLON Gilles, FARA Bruno, GUERIN Renée, GAILLOT Robert, MILLION Jean Louis, MOREL Gérard, NODIMAR Bernard, ROUX Patrick, SZAWROWSKI Nicolas ainsi qu'un futur membre pour 2016 ... Jean Marc FRIGIOLINI et sa compagne*

#### **✚ St Crépin: Secteur des Lyonnais encore des nouvelles voies**

*Un secteur équipé par Bernard et Katty NODIMAR depuis 2012.*

*Ils poursuivent le travail en profitant des longs week end de mai. Ils ont rencontré sur place des grimpeurs locaux qui sont enchantés du nouveau secteur de St Crépin. Durant le camp d'été ils ont encore ajouté des voies (qui seront en ligne bientôt sur le site du club). Le secteur étant à présent dans le dernier topo du 05, il remporte un succès incontestable car les grimpeurs manquent de voies pas trop dures et bien équipées.*

### **✚ Bon point : CNDS**

*La subvention du C.N.D.S est reconduite cette année (1500 €) ... c'est identique à l'an dernier. Dans une société où les subventions associatives sont à la baisse (comme tous les budgets !), merci à Jean-Christophe BERRARD notre secrétaire qui, chaque année, nous monte un dossier béton ! Merci aussi au bureau du CD69 qui a examiné notre dossier avec attention et retenu l'effort que nous faisons pour l'équipement dans la région !*

*Le CNDS est une subvention versée à chaque association qui dépose un dossier, les critères d'attributions sont bien définis. L'incidence des mineurs inscrits à l'association est assez concrète ... moins de 10 et nous ne pouvons postuler ! Cette année c'était juste (nous avons 10 jeunes). Pour assurer, nous avons décidé de mettre la licence famille au prix le plus bas possible (30€ ... et même 22€ si on ne prend pas l'assurance globale). Cela pourra encourager certains à inscrire un enfant ... voire les petits enfants ! Je rappelle le principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants d'ailleurs ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)*

### **✚ Bon point ... Hot Roc participe à l'entretien des falaises. !**

*La falaise de Neuville sur Ain, propriété du CD01 FFME, mais aussi largement fréquentée par les Grimpeurs du département du Rhône, commençait à vieillir. Elle a été entièrement remise aux normes de sécurité en mars 2015.*

*Après une inspection en décembre 2014, le travail fut possible grâce à du matériel fourni par la FFME 01 et le club Hot Roc (dont les membres ont aussi participé). Les travaux ont été coordonnés par la famille DUCOLOMB, un travail bénévole qui est à souligner. En 1 mois, la falaise a ainsi bénéficié de: 48 relais Fixe - 290 goujons de 12 x 100 - 200 plaquettes de 12 - 48 maillons de 10 - 62 maillons de 8 - 68 anneaux.*

### **✚ Bon point : Crept fédère le club**

*Les WE entretien de Crept sont fréquentés, (voir les news des clean up day), ils nous permettent de nous retrouver ... La poursuite de nos actions "clean up day" est à continuer car elle s'inscrit dans nos missions vis-à-vis du CNDS. Une journée au printemps 2016 ... c'est certain, mais pourquoi pas aussi en automne ?*

*Le Président n'étant pas en France de mi-octobre à mi-novembre, le responsable de ces actions reste Jean Noël BOURGEOIS qui contactera les volontaires pour faire le point début octobre !*

### **✚ Bon point : Kalymnos**

*Le nouveau secteur équipé sur Télendos par Bruno FARA (Miltiadis) continue à être développé, celui-ci a ajouté 2 nouvelles lignes ce printemps 2015 ... à présent la falaise compte 30 voies, et est sans doute terminée.*

*Avec deux autres membres du club (André LANGENBACH et Roger RUNACHER) il développe à présent le secteur Prophitis Andréas (Plus de 40 voies ...), un article élogieux a été publié sur le site de Kalymnos : <http://climbkalymnos.com/prophitis-andreas-a-new-major-crag-on-kalymnos/> texte intitulé : Prophitis Andreas, a major new crag on Kalymnos*

*Nicolas SZAWROWSKI continue aussi à créer de nouvelles lignes à San Photis (3 nouvelles voies ce printemps).*

*Cet été Jean Noël et Isabelle BOURGEOIS ont équipé un nouveau secteur sous Galatiani (baptisé "Reservoir dog" ... en hommage à Tarentino), 4 lignes pour l'instant ! En automne sans doute de nouvelles lignes par André, Roger et Nicolas... ainsi qu'au printemps 2016 ... puisque le Président retournera passer quelques mois sur cette île !*

### **✚ Mauvais point ...**

*Le Président n'a pas envoyé le rapport de l'AG 2014 par courrier ... mea culpa. Il était néanmoins disponible sur le site du club, et a été transmis en pièce jointe aux membres connectés !*

### ✚ **Bon point ... Roc'in Bugey 2009 se vend très bien !**

*Pour cette année 2015 le bilan recettes/achats est bénéficiaire*

*Voici un petit récapitulatif (à la date de début septembre pour 2015)*

2009 : 250 topos vendus – recettes : 6200€, frais (équipement, imprimeur, timbres) 7700€

2010 : 345 topos vendus – recettes : 3800€, frais (équipement, timbres) 2400€

2011 : 267 topos vendus – recettes : 2958€, frais (équipement, timbres) 3333€

2012 : 276 topos vendus – recettes : 3103€, frais (équipement, timbres) 3528€

2013 : 182 topos vendus – recettes : 2000€, frais (équipement, timbres) 1820€

2014 : 140 topos vendus – recettes : 1817€, frais (équipement, timbres) 1807€

2015 : 288 topos vendus – recettes : 3174€, frais (équipement, timbres) 2048€

*Début septembre 2015, il reste 559 topos en stock (une grande partie est chez Gérard MOREL qui dispose d'un emplacement de stockage !). Nous sommes donc rassurés, l'équipement pourra encore être financé durant deux années.*

*Les mises à jour se font comme pour l'édition 2002 sur le site du club à la page : <http://hotroc.free.fr/> Sur cette page apparaît aussi le formulaire de commande permettant un envoi individuel. Ce système de commande individuelle a beaucoup de succès.*

### ✚ **Nouveauté ... la carte club "membre simple"»**

*Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc uniquement!*

*Je vais essayer d'expliquer clairement pourquoi le Président était réticent à cette idée (on n'est pas en droit de le refuser ... je précise !).*

*Une adhésion c'est pour 2016:*

- la licence FFME (36,90 € - adulte) ; (24,20 € - jeune) ; (11,90 € - famille)
- La cotisation du CD69 (3,05 €) et celle du CR (2,65 €)
- l'assurance fédérale de base (11 €) ou base + (14 €) ou base ++ (21 €)
- La cotisation FFME du club (125 €) divisée par le nombre d'adhérents (2 € environ ... si nous sommes plus de 60 !)
- La part HOT ROC (environ 5 € cotisation adulte et 3€ cotisation jeune) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club** – (sur la cotisation famille c'est 0 € de part club ... c'est même déficitaire car nous reversons 30,60 € à la FFME)

*Une carte club à 5€ n'avait pas de sens ...*

*Nous demandions donc à tous ceux qui la réclamaient, de faire la démarche inverse avec le club qui avait leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc... Et adhérer par HOT ROC à la FFME!*

*Afin de néanmoins satisfaire quelques personnes, il a été décidé en AG de permettre à ceux qui le désirent, et qui peuvent justifier d'une adhésion FFME dans une autre structure, de rester à HOT ROC comme membre simple **au tarif de 40 €** (pour 2016), ils sont considérés alors comme les autres membres, dans tous les domaines du club.*

### ✚ **Mauvais point :**

*Comme l'an dernier, le cout de l'impression de ce journal !*

*Certes on pourrait éviter la couleur, faire plus succinct ... donc moins de page ! Mais c'est notre seule publication ... dur de choisir la médiocrité !*

*Bilan, ce journal tiré à 50 exemplaires nécessite plus de 100€ d'encre (cartouches 364 pour HP) !*

### ✚ **Point important ...**

*Pour ceux qui voyagent à l'étranger, hors la zone euro, il y a du changement cette année ...*

**Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50 € pour la saison sportive ...**

*Cette déclaration et le règlement de la prime annuelle de 50€ se font via " l'Espace licencié ".*

Pour plus d'informations : [www.ffme.fr/licence/voyage.php](http://www.ffme.fr/licence/voyage.php)

Dans le cas où le licencié effectue plusieurs voyages hors Union européenne, le règlement de la prime s'effectuera lors de la déclaration du premier voyage. Pour les voyages suivants, **seule la déclaration du voyage est obligatoire.**

#### Déclaration d'accident

Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via « l'Espace licencié ».

La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident <http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html>.

#### ✚ **Bon point : les critiques sont écoutées par le National**

L'an dernier, devoir déboursier 50€ à chaque voyage lointain, avait beaucoup choqué les adhérents! Cette nouvelle disposition est donc, (bien que payante), plus acceptable !

#### ✚ **Bon point : le camp d'été ...**

Cet été, nous avons décidé de reprendre la formule du camp d'été qui perdure depuis plus d'une dizaine d'années, basé pour la onzième année consécutive au camping "la Cabane" à St Crépin, du samedi 8 août au dimanche 16 août 2014, mais dès le dimanche 2 août nous étions déjà une dizaine de membres du club sur le site !

Ce rassemblement fut comme chaque année "informel" ... 19 personnes du club ont séjourné au camping ! En réalité beaucoup plus car des connaissances se joignent à ce rassemblement !

Charles BUSTOS, Laurent CHAPPAZ, Georges et Françoise FLECHON, Robert GAILLOT, Monique JOURJON, André LANGENBACH, Jean-Louis MILLION, Gérard MOREL, Kathy, Sofiane et Bernard NODIMAR, Claire, Grégory, Yohan et Charly PALLIERE, Nicolas SZAWROWSKY ... et bien sûr le Président Bruno FARA et son épouse Renée GUERIN !

Cette année, le club a encore participé à la prise en charge de 9 nuitées. Aider ce type de rassemblement convivial, tant que nos finances le permettent, est important pour justifier l'esprit de notre association.

#### ✚ **Mauvais point : le camp d'été s'est déroulé sous une météo instable**

La première semaine (non officielle) fut très belle ... et donc propice aux activités (escalade, vélo et randonnée), par contre entre le 8 et le 16 août elle est devenue assez catastrophique ... nous obligeant à manger plus au restaurant qu'au camping, et réduisant les possibilités d'activités à ... café à Montdauphin pour lire le journal ! Même la pêche (activité chère au Président et à Yohan Palliere) fut perturbée par la crue de la Durance ... c'est dire le malaise ! Seules des demi journées d'escalade et des randos avec le parapluie furent possibles ... Bon il faut rester positifs et se dire qu'il faisait moins froid la nuit qu'à Ailefroide !

### *Quelques photos du camp d'été*



**Escalade à Plampinet et Mont dauphin**





**Repas au camp**



**Anniversaire Jean Louis au camp et repas au Gaulois !**



**Rando dans le Queyras**



**Les 3 cols (Allos – Les Champs – Cayolle) ... Pour 3 générations de Hot Rockers**





fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2015

### LETTRE

- aux présidents de clubs
- aux établissements affiliés

### Pour information :

- aux présidents de comités régionaux
- aux présidents de comités départementaux
- aux membres associés
- aux membres du conseil d'administration

ET/AR/CR/DD

### **Objet : Saison 2015-2016**

Chers amis,

Une nouvelle rentrée saison se prépare...

La prise de la licence permet, comme le savez, de continuer à soutenir le développement des activités fédérales. Pour le licencié, elle permet l'accès : à un encadrement de qualité, aux compétitions officielles dans toutes les disciplines, à un grand choix de formations à des tarifs préférentiels, à la revue en ligne « FFME iMag », à des tarifs préférentiels sur la boutique FFME, à des réductions chez de nombreux partenaires, ainsi que des garanties d'assurance avantageuses et indispensables.

Chaque année, je me permets de souligner que la souscription et la gestion par la FFME d'un contrat d'assurance collectif au bénéfice de tous, licenciés, clubs, cadres, bénévoles, comités territoriaux, est l'un des fondamentaux de la bonne administration d'une fédération. Ce contrat, aux garanties particulièrement étendues, est basé sur la mutualisation des risques. Cependant, le nombre de licences délivrées sans les garanties atteintes corporelles augmente chaque saison et fait peser de nombreux risques sur la famille fédérale.

Conscient de la complexité du sujet, la fédération vous proposera à la rentrée un guide explicatif sur les assurances ainsi que des éléments de langage pour nos adhérents. Ce guide sera également accompagné d'une fiche type d'inscription club.

Le contrat d'assurance quadriennal prenant fin au 31 août de cette année, la fédération était tenue de faire une mise en concurrence pour son renouvellement. Plusieurs compagnies ont présenté des dossiers intéressants et avantageux pour nos adhérents. La fédération a choisi, au final, de renouveler sa confiance au groupe ALLIANZ / MONDIAL ASSISTANCE représentés par le cabinet GOMIS-GARRIGUES agents généraux pour les 4 prochaines années.

Si une augmentation des cotisations assurance a été présentée lors de la dernière AG, elle permet des garanties plus étendues et une meilleure couverture des risques. Une évolution est à souligner sur l'assistance rapatriement liée aux voyages lointains. Les licenciés qui souhaitent être couverts pour les séjours lointains (hors Union européenne, Suisse, Monaco et Andorre) le seront avec la souscription d'une prime spécifique **annuelle** de 50 € quel que soit le nombre de voyages effectués sur la saison sportive. La déclaration de chaque voyage reste toutefois obligatoire via « l'espace licencié » accessible sur le site internet de la fédération.

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade  
8-10, quai de la Marne – 75019 Paris  
Téléphone : 33 (0) 1 40 18 75 50 – Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59 – Courriel : [info@ffme.fr](mailto:info@ffme.fr)  
[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

Par ailleurs, je vous rappelle que depuis deux saisons maintenant le règlement de la licence nationale peut s'accompagner des cotisations départementales et régionales. Le montant de ces cotisations est consultable sur l'onglet licence de votre « espace club » dans l'intranet fédéral.

Enfin, cette saison, vous avez été trente-huit clubs à opter pour l'envoi du fichier « csv » pour la création et le renouvellement des licences. Quelques améliorations du système ont été réalisées et le format du fichier a été légèrement modifié. Tous les clubs ont aujourd'hui la possibilité de transmettre ce fichier. Une information plus détaillée est disponible sur l'onglet licence de votre « espace club » dans l'intranet fédéral ainsi qu'une plateforme de tests ouverte jusqu'au 24 août 2015.

Le service vie associative du département administratif et financier est à votre écoute et à votre disposition pour toutes les questions relatives :

- aux licences et à la vie du club Madame Céline ROUSSEAU, [licence@ffme.fr](mailto:licence@ffme.fr), 01 40 18 75 51 ;
- aux assurances Madame Danica DODEV, [sinistres@ffme.fr](mailto:sinistres@ffme.fr), 01 40 18 75 55.

Je vous souhaite un très bel été et une belle saison 2015/2016 et vous prie de recevoir, Chers amis, mes chaleureuses amitiés sportives.



Pierre YOU  
Président

## 1 - Le coût des licences

Les tarifs **hors assurance**, votés à l'assemblée générale de Vichy, vous sont présentés ci-après pour chaque catégorie de licence.

- **La licence annuelle (hors assurance et hors cotisation CD/CR)**

| Catégorie   | Coût Licence<br>(hors assurance et hors cotisations CD/CR) |
|---|--|
| Licence adulte  | 36,90 €  |
| Licence jeune (- 18 ans)                                | 24,20 €  |
| Licence famille (cf. conditions spécifiques ci-dessous) | 11,90 €  |

### Cotisations CD/CR :

Le règlement de la licence peut s'accompagner des cotisations départementale et régionale. Pour connaître le montant qui sera prélevé à chaque prise de licence, les clubs peuvent consulter leur espace club dans l'intranet fédéral onglet licence. Si aucune cotisation n'apparaît, le club est invité à prendre contact avec son comité départemental et/ou régional. Il est possible qu'une cotisation club ou licencié ait été votée en assemblée générale sans qu'elle fasse l'objet du prélèvement automatique fédéral.

### Conditions spécifiques licence famille :

Pour l'achat aux conditions normales de deux licences par les premiers membres d'une même famille, la ou les licences des autres membres de la même famille seront tarifées à 11,90 € chacune (**hors assurance et hors cotisation CD/CR**).

Il faut que les membres justifient d'un lien familial (même nom de famille) ou aient la même adresse et soient licenciés dans le même club. La mise en place et le respect de ces conditions sont laissés à la diligence et à l'appréciation des présidents de clubs.

Si vous avez par exemple dans une même famille : 2 adultes et 2 enfants. Il est conseillé de saisir d'abord les licences jeunes et ensuite les licences des adultes afin que la réduction famille s'applique aux adultes.

### Conditions spécifiques licence jeune :

Pour l'achat de la licence jeune, le licencié doit avoir **moins de 18 ans** durant toute la saison sportive (entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août).

- **La licence annuelle à titre individuel (hors assurance)**

En application des articles 15 et 16 de son règlement intérieur, la Fédération a ouvert la possibilité d'acquérir une licence à titre individuel.

Le pratiquant peut ainsi régler directement sa licence, par voie de télépaiement, en se connectant sur le site internet de la Fédération.

Les droits octroyés par la licence à titre individuel sont identiques à ceux de toute licence en dehors des exceptions prévues à l'article 16 du règlement intérieur de la FFME. Enfin, ces licences n'ouvrent pas de droit de vote.

| Catégorie                                   | Coût Licence (hors assurance) |
|---|-------------------------------|
| Licence adulte à titre individuel           | 70,00 €                       |
| Licence jeune à titre individuel (- 18 ans) | 50,00 €                       |



- **La licence « découverte » (hors assurance)**

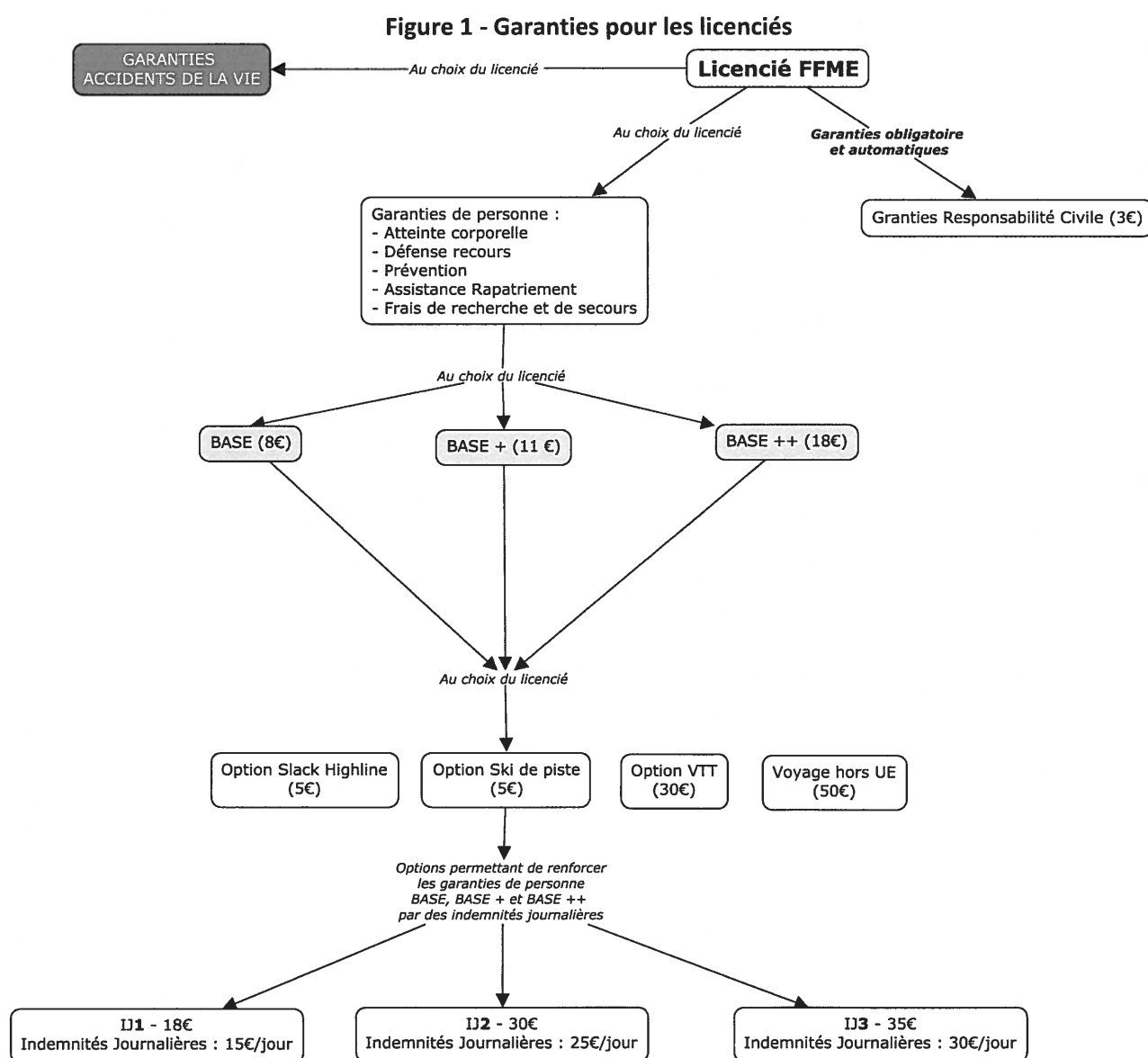
| Catégorie              | Coût Licence (hors assurance) |
|------------------------|-------------------------------|
| Licence « découverte » | 5 €                           |

## 2 - Affiliation

|  |       |
|--|-------|
| Première affiliation ou ré-affiliation d'une association ou d'un établissement | 125 € |
| Frais de gestion pour un club ou un établissement affilié en mode facturation  | 50 €  |

## 3 - Assurances

Les figures 1, 2 et 3 qui suivent vous présentent les garanties pour les licenciés et les dirigeants. La souscription de ces contrats est proposée en ligne au moment de la saisie initiale par le club ou à tout moment de l'année, en se connectant à son « Espace licencié ».



Toujours dans le souci de vous apporter une meilleure couverture, la FFME a souhaité qu'un contrat particulier soit mis à la disposition des licenciés.

### Le contrat Garantie des accidents de la vie (GAV)

Le contrat GAV garantit les dommages corporels résultant d'un événement accidentel de la vie privée, y compris à l'occasion d'un **accident sportif et ce quelle que soit l'activité pratiquée**. Ce contrat garantit également la pratique de sports dangereux tels que les sports sous-marins, les sports aériens, y compris l'ULM, le parapente et le deltaplane, les sports mécaniques lors de leurs compétitions et essais, ainsi que tous les sports pratiqués en qualité d'amateur par des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministère chargé des sports.

Vous êtes indemnisé en tenant compte des dommages subis : préjudices économiques, psychologiques, physiologiques et esthétiques, **jusqu'à 1 million d'euros par personne (possibilité de couverture familiale)**.

Deux formules de garanties vous sont proposées :

- Formule 1 pour une indemnisation dès 25 % d'incapacité permanente
- Formule 2 pour une indemnisation dès 5 % d'incapacité permanente

| Tarif annuel TTC | Personne seule        |                       | Famille               |                       |
|------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
|                  | Sans sports dangereux | Avec sports dangereux | Sans sports dangereux | Avec sports dangereux |
| <b>Formule 1</b> | 103,73 €              | 153,56 €              | 193,73 €              | 287,66 €              |
| <b>Formule 2</b> | 135,24 €              | 198,56 €              | 259,43 €              | 387,56 €              |

Pour plus de renseignements, connectez-vous à « l'Espace licencié » ([www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)) ou contactez le Cabinet GOMIS-GARRIGUES au 05 61 52 88 60 de la part de la FFME, un tarif préférentiel et le meilleur accueil vous seront réservés.

**TARIFS LICENCE ASSURANCE – 2015-2016**  
**FORMULES « BASE » « BASE + » « BASE++ »**

| Catégorie                | Coût Licence (hors cotisation CD/CR) | Coût Assurance Formule « Base »                        | Coût Assurance Formule « Base + »                       | Coût Assurance Formule « Base ++ »                      | Option ski de piste | Total                 |                       |                       |
|--------------------------|--------------------------------------|--|---|---|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
|                          |                                      |  |   |   |                     | Base                  | Base+                 | Base++                |
| Licence adulte           | 36,90€                               | 11 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 8 € | 14 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 11 € | 21 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 18 € | 5 €                 | 47,90 €<br>(52,90 €)* | 50,90 €<br>(55,90 €)* | 57,90 €<br>(62,90 €)* |
| Licence jeune (- 18 ans) | 24,20 €                              | 11 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 8 € | 14 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 11 € | 21 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 18 € | 5 €                 | 35,20 €<br>(40,20 €)* | 38,20 €<br>(43,20 €)* | 45,20€<br>(50,20 €)*  |
| Licence famille          | 11,90 €                              | 11 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 8 € | 14 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 11 € | 21 € dont :<br>• RC 3 €<br>• garanties de personne 18 € | 5 €                 | 22,90 €<br>(27,90 €)* | 25,90 €<br>(30,90€)*  | 32,90 €<br>(37,90 €)* |

Rappel : si le licencié choisit de renoncer aux garanties de personne, le coût de l'assurance est de 3 € uniquement pour la RC.

**\* total licence incluant l'option ski de piste (5 €)**

| Autres options | Option Slackline et Highline | Option VTT |
|----------------|------------------------------|------------|
| Tarif          | 5€                           | 30 €       |



## **IMPORTANT .... Concernant les voyages hors UE (copie du document Fédéral pour attirer l'attention des adhérents !**

### **4 - Les formulaires spécifiques : déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et déclaration d'accident**

#### **Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50 € pour la saison sportive**

Cette déclaration et le règlement de la prime annuelle de 50€ se font via « l'Espace licencié ».  
Pour plus d'informations : [www.ffme.fr/licence/voyage.php](http://www.ffme.fr/licence/voyage.php)

Dans le cas où le licencié effectue plusieurs voyages hors Union européenne, le règlement de la prime s'effectuera lors de la déclaration du premier voyage. Pour les voyages suivants, seule la déclaration du voyage est obligatoire.

#### **Déclaration d'accident**

Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via « l'Espace licencié ».

La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident <http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html>.

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

## **NECROLOGIE :**

*Décès de Robert GAILLOT ... notre trésorier adjoint, membre du club depuis toujours, aurait eu 69 ans le 6 septembre 2015 ! Il avait participé au camp d'été et se réjouissait d'un projet de raid VTT en Mongolie.*

*Le jeudi 20 août 2015, alors qu'il pratiquait sa passion, le VTT, avec son petit fils, le destin l'attendait derrière une bosse et un dernier saut !*

*Rupture des cervicales suite à cette chute, il est décédé à Grenoble le samedi 22 août.*

*Le WE précédent cet accident, il participait au repas de clôture du camp d'été avec nous à Guillestre, il avait été mon compagnon au début des années 2000 pour l'ouverture de nombreuses voies à Presles, il était de toutes les journées organisées par le club ... c'est donc avec une profonde émotion que j'ajoute au dernier moment ces lignes, cette nécrologie, à ce journal de septembre !*

*Vous trouverez au recto de cette page un petit album des photos où Robert apparaît, afin qu'il reste dans notre souvenir.*

**Le Président du club  
Bruno FARA**

**En hommage à notre compagnon Robert GAILLOT,  
quelques photos ... prises au fil des années passées ensemble.**



A gauche :  
Rando à Ceillac en 2013



A droite :  
Sa photo sur le profil FFME



Gauche  
camp d'été en 2014



Les 3 cols en 2013  
(au sommet de la Cayolle)  
Bob, Jean-Louis, Bruno et Greg



A gauche  
En 2002 aux vigneaux



A droite  
Petite fête en 2006



A gauche  
Rando en 2014



A droite  
En 2006 au camp d'été